Image not found or type unknown

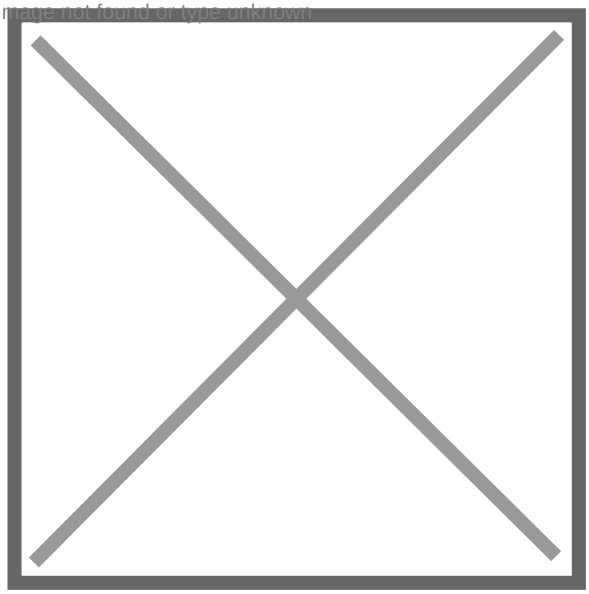

Mission longue a l'etranger et marriage

Par **DANSETTE**, le **29/05/2009** à **19:48**

Bonjour,

1.Je suis actuellement en mission longue a l'etranger (2 ans en VIE + 2 ans en CDD), au ghana.
Pendant cette mission, j'ai rencontre une charmante demoiselle qui est devenu 3 ans plus tard ma femme.
Ma mission arrive prochainement a son terme avec la fin de mon CDD.
J'ai demande a mon employeur de prendre en charge le billet retour de ma femme.
Mon employeur a refuse.

Suis-je dans mon droit de demander ce billet d'avion?

2.Je suis en discussion avec mon employeur pour mon demenagement retour mais mon employeur traine des pieds. Rien n'est prevu dans mon contrat mais il va du bon sens que passer 4 ans a l'etranger avec uniquement les 2 valises autorises durant le vol ne suffit pas. A l'aller, on m'avait alloue un budget mais rien de notifie officiellement. Pour le retour, j'ai bien peur que mon employeur me laisse tomber.

Y a t'il jurisprudence pour ce genre de situation. Comment faire pour forcer mon employeur a prendre en charge mon demenagement retour de fin de mission

3.Tout salarie de mon entreprise envoye en avion a plus de 4h de vol est cense voyager en classe affaire pour le vol aller et retour.
Pour les mission longues durees, des aller retour en classe economique peuvent etre rajoute
J'avais signe un avenant pour cette mission pour rajouter des vol aller/retour durant la mission pour me permettre de voir de temps en temps ma famille.
Donc mon vol aller s'est fait en classe affaire et mes aller/retours intermediaires en classe

economique.
Pour mon vol retour, mon employeur me dit que je dois voyager non pas en classe affaire mais en classe economique. Il me dit que l'avenant vient remplacer la regle.
D'une part, l'avenant ne s'applique qu'au vol intermediaires (mais est un peu flou je le reconnais). D'autre part, je ne pense pas que l'avenant puisse diminuer mes avantages mais uniquement preciser les modalites de la mission

Un contrat de travail ou un avenant au contrat de travail peut il annuler certains droits/regles appliquable a tout salarie de l'entreprise?

Bref, j'arrive en fin de contrat et je me sens delaisse par ma companie. Comme la chaussette sale qu'on jette au panier apres l'avoir bien utilise.

J'espere trouve reponse a mes questions sur ce site...

Merci

Maxime

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés